



2009 : UN NOËL SOLIDAIRE

Parce que la crise économique touche directement les enfants les plus démunis, **nous avons besoin de vous !**

Merci d'utiliser ou de confier ce bulletin à une personne de votre entourage qui souhaite aider concrètement les enfants.



Tous les dons aux AEM donnent droit à réduction d'impôts :

- ★ Pour les **particuliers** : 75% de la somme versée, à hauteur de 510 € au titre de l'aide aux personnes en difficulté, puis 66% des sommes au-delà de cette somme, au titre des dons aux œuvres dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- ★ Pour les **entreprises** : 60 % du don dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

Par exemple, si vous êtes imposable, **un don de 100 € - 75 € remboursés = coût réel 25 €**

Retrouvez toutes les actions des AEM sur WWW.amisdesenfantsdumonde.org
Les Amis des Enfants du Monde : une association d'aide à l'enfance Reconnue d'Utilité Publique



BON DE SOUTIEN



Nom et prénom.....

Adresse postale.....

.....

Email.....

J'adresse un chèque de € libellé à l'ordre des AEM, au bénéfice

des enfants de (indiquer éventuellement le pays de votre choix)

*J'ai noté que je recevrai en temps utile l'attestation fiscale me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts.
Toute contribution adressée avant le 31 décembre sera comptabilisée pour la déclaration de revenus de 2009.*

Je désire m'engager dans un soutien régulier par un parrainage et demande à recevoir un dossier complet.

Date et signature

Nom de la personne qui m'a transmis ce bulletin (facultatif) :

Les Amis des Enfants du Monde : 9 rue Delerue - 92120 MONTRouGE

